

## **Glanes antillaises, huitième série**

(avril 2022)

### **Vente à Paris d'une maison à Saint Pierre de la Martinique**

**MC/ET/CV/1045 M<sup>e</sup> Edon**

*Pierre Bardin*

Ratification par Jacques PETIT écuyer sieur de VIÉVIGNE, conseiller du roi en ses conseils, commissaire général des colonies, et son épouse Marie Robertine PATILLON TILLOT, demeurant à Viroflé près Versailles [Viroflay, 78] de l'acte de vente chez M<sup>e</sup> Cairoche à Saint Pierre, d'une maison à Saint Pierre, appartenant à Mme de Viévigne comme échue en partage de la succession de son père, à Jean NINOT MÉNARD, marchand orfèvre (présent) et Guillaume COSTEL, aussi marchand orfèvre, étalonneur et garde du poinçon audit bourg, associés, moyennant 58 000 lt.

### **Les mineures BOUSQUET, les tutelles et le « Code noir »**

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2015-art35.pdf>

*Anne Justine Vidal*

Les Archives du Lot-et-Garonne reçoivent un don de documents relatifs à l'esclavage

L'Afdas, une association d'insertion locale, vient de donner aux [Archives du Lot-et-Garonne](#) des documents qui lui ont été remis par une personne désirant rester anonyme.

Tous proviennent de la famille BOURROUSSE de LAFFORE dont l'un des membres a rassemblé les papiers d'un certain Jean-Louis BOUSQUET, originaire de la région et propriétaire d'une plantation à **Saint-Domingue**, à l'instar de plusieurs familles agenaises et lot-et-garonnaises parties aux Caraïbes.

On y retrouve les plans de gestion de l'exploitation dédiée à la culture de l'indigo et de produits maraîchers, des inventaires des terres, du matériel utilisé et des animaux, ainsi qu'un recensement des esclaves, hommes, femmes, enfants, infirmes etc. daté de 1743.

Les documents serviront de support à l'enseignement de l'histoire de l'esclavage aux élèves du département.

Source :

<https://francearchives.fr/fr/actualite/559150558>

### **De Meung sur Loire à la Guyane**

*David Quénéhervé (Liste GHC 03/02/2022)*

Le 6 juin 1715 à **Cayenne** Louis COUTARD, fils de Marin, habitant de la colonie, et Marie GURCHET, épouse Madeleine CHICOYNEAU, fille de + René, marchand tanneur à Meun (Meung sur Loire, Loiret, 45), paroisse Saint Pierre, et Marie MOREL. En fait elle a été baptisée à Mer (Loir et Cher, 41, à 24 km au sud-ouest de Meung) le 7 novembre 1694 et le patronyme de sa mère est MORET. Le père est dit mégissier ; parrain et marraine demeurent à Meung.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Le 25 octobre 1695 baptême d'une sœur, Catherine, toujours à Mer, et le 31 octobre 1697 d'une autre, Françoise, à Meung, puis deux René, en 1699 et 1700, Pierre en 1703, qui se marie à Meung le 6 août 1726. Madeleine était alors à Cayenne depuis plus de 10 ans. La dernière, Françoise Anne, naît en 1704.

Les parents s'étaient mariés à Meung le 9 février 1694 : René CHICOISNEAU, fils d'honorable homme Antoine Chicoisneau et Catherine Rougeau et Marie MORET, fille d'honorable homme Guillaume Moret et défunte Jeanne FAUQUON : FAULCON à leur mariage à Cléry Saint André le 21 juin 1660.

René CHICOISNEAU meurt à Meung le 8 mai 1706, âgé de 36 ans ; il est dit « courayeur ». C'est sans doute lui dont le baptême à Meung est du 6 septembre 1668. Mégissier, courroyeur, marchand tanneur : métiers du cuir.

Les CHICOISNEAU sont nombreux à Meung. Ascendance d'Antoine sur Geneanet par Pascal Chicoineau (pchicoineau).

Postérité de Louis COUTARD, officier de milice à Cayenne : voir Geneanet.

### **La famille SARRAGOT, entre la Grande Terre et Marie-Galante**

GHC 191, avril 2006, p. 4820-4831

*Marie-Luce Christophe (bailadora 33 sur Geneanet)*

Quelques corrections p. 4823 sur

#### **8 Louis Joseph SARRAGOT PONTINETTE**

o 27/10/1781 b 01/04/1782 Sainte Anne

ax 29 germinal X (19/04/1802) Sainte Anne, Ivone Innocente K/GRIST, fille de  
+ Yves **LE MERER de K/GRIST** et Anne Désirée Dubois

bx 11/08/1807 Port Louis, Catherine Elina (signe Méлина) LESCHALOUPÉ, fille de  
+ Pierre et Marie Françoise CHARBONNÉ

o **27/11/1790 b 17/08/1791** Port Louis

+ **20 d 21/12/1864 Port Louis** ; Anne Catherine Méлина, 78 ans ; maison dlle Acé Marin qu'elle occupait au bourg section du Souffleur, grande rue ; déclaré par son petit-fils Saint Clair Ruillier, 36 ans, gèreur d'habitation

C'est la fille de Catherine Elina Leschaloupé, Anne Louise Élina SARRAGOT PONTINETTE, qui épouse le 02/01/1828 à l'Anse Bertrand Pierre Clair Achille RUILIER DUCLERC (1806-1854).

#### NDLR

Merci pour ces corrections. C'est la preuve qu'il faut toujours vérifier les actes quand on reprend une partie d'une généalogie et ne pas se contenter de la recopier...

#### **Les VÉSINE LARUE de Guadeloupe**

<https://www.ghcaraibe.org/articles/2022-art05.pdf>

*Bernadette Rossignol*

Au cours d'une autre recherche nous avons trouvé chez le notaire guadeloupéen Deslisardies, le 20 pluviôse XIII (09/02/1805) l'inventaire de la succession de Marie Anne VESINNE LARUE veuve LAMBERT puis LAFAYE (1a.4 p. 4/14) qui donne la date de son décès, octobre 1794, sans précision de jour ni de lieu, et l'état de la famille en 1805.

6 parts :

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 1 dame Marthe Vésine Larue veuve de Jean Baptiste Durand de Ramefort, résidant près de Brantôme, Périgord, sœur (1a.3)
  - 2 demoiselle Agnès Élisabeth Vésine Larue, résidant au même lieu, sœur (1a.5)
  - 3 dame Jeanne Dupuy de la Guiérie épouse de Raymond Cercilly, propriétaire résidant à Brantôme, par représentation de feu sa mère Marie Anne Vésine Larue ; sœur
- (toutes 3 représentées par Louis Jacques Vésine Larue, 1a.2.3, négociant ; procuration 2 ventôse XI, M<sup>e</sup> Barbot)
- 4 dame Marie Adélaïde Vésine Larue veuve Desmoulins Duharme, habitante résidant au Gosier, sœur consanguine (1b.2) (représentée par Alexandre Vésine Larue, 1b.1.2)
  - 5 Alexandre Vésine Larue (1b.1.4) par représentation de feu Jean Louis Vésine Larue, neveu consanguin, résidant au Gosier,
  - 6 Louis Jacques et Joseph Henry Vésine Larue (1a.2.3 et 4), négociants, représentant leur père feu Antoine Vésine Larue, neveux germains, ensemble pour 1/6<sup>e</sup>.

Le 3<sup>e</sup> sœur, Marie Anne Vésine Larue épouse Dupuy, est probablement Marie Vésine Larue dont le sort ne nous était pas connu et qui a dû partir pour France comme Marthe et Agnès Élisabeth. Une recherche sur Geneanet fait bien apparaître Raymond Cercilly, marié avant 1797 avec Jeanne Dupuy de Pay Fauchard (sic) dont origine, parents, date et lieu de naissance sont inconnus des généalogistes. Mais le relevé des mariages de Brantôme permet de découvrir l'acte de mariage (bien mal écrit), le 18 thermidor an 2 (05/08/1794), du citoyen Raymond Cerceli (signe Cercilly), cultivateur, 30 ans, natif d'Astier sur l'Isle (nom révolutionnaire de Saint Astier, Dordogne), avec Jeanne Dupuy Puyfauchard (sic), 30 ans, fille de feu Jacques Dupuy Lehyerre (sic), cultivateur, et feu Marie La Rüe, demeurant à La Yerie (sic) commune de Brantôme Parmi les signatures : Ramefort, Larue Ramefort, Jean Dupuy..

### **Constance BOYER, esclave de Saint Domingue et son fils Edouard Hyacinthe DUPERRON, cordonnier dans les Vosges** fil d'histoire des Archives des Vosges, transmis par *Anna Justine Auvergne* (Liste GHC)

Une découverte passionnante, et déchirante, autour d'Edouard Hyacinthe Duperron, un cordonnier d'origine haïtienne qui exerce à Houécourt dans les Vosges (88) au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a été séparé de sa mère, esclave, à l'âge de 7 ans.

[https://twitter.com/archivesvosges/status/1468214788178202627?t=x4vQQzY2nOaTYkmPx\\_7A&s=19](https://twitter.com/archivesvosges/status/1468214788178202627?t=x4vQQzY2nOaTYkmPx_7A&s=19)

Nous résumons les faits dont on trouvera tous les détails à cette adresse des archives départementales des Vosges. La cote du document est 1M.

L'acte de mariage d'Edouard Hyacinthe DUPERRON, le 5 octobre 1841 à Houécourt, le dit âgé de 41 ans, « né à **Jérémie (île de Saint-Domingue)** vers le mois de mai 1799, fils majeur naturel de Constance BOYER, dont on ignore aujourd'hui l'existence, vu la difficulté de correspondre avec ce pays. »

C'est en classant les archives du cabinet du préfet que les archives des Vosges ont trouvé une correspondance du cabinet du ministre de l'Intérieur qui permet de reconstituer son histoire.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Le cabinet du ministre de l'Intérieur souhaite obtenir plus d'informations sur une anecdote lue dans le Journal de Paris le 18 décembre 1820 (@RetroNewsFr : <https://t.co/ahkEgW5q0E>). L'article évoque l'histoire de Mme H., réfugiée de Saint-Domingue résidant à Mirecourt, et d'une esclave.

Au moment de la Révolution, M. et Mme HEURAUX, qui possédaient un magasin de commerce et une situation favorable, durent quitter l'île en tout urgence en emmenant avec eux une esclave qui leur était chère, Constance Boyer. Ils restèrent quelque temps à **Cuba**.

En 1806, les époux Heuraux embarquèrent pour les États-Unis et laissèrent sur place leur esclave en lui redonnant sa liberté à la condition que, si jamais ils étaient amenés à revenir, Constance retrouverait sa condition d'esclave au service du couple. Finalement, les Heuraux ne revinrent jamais et Constance Boyer fut vendue à d'autres maîtres.

Elle finit par être confiée à un certain M. DAVIS qui prit soin d'elle, car elle avait nourri l'un de ses enfants. Ce M. Davis fit alors la promesse à Constance que, s'il pouvait lui obtenir la liberté, il la saisirait tout de suite. Or, contractuellement, Constance était encore la propriété du couple Heuraux. M. Davis retrouva la trace de la veuve Heuraux et écrivit une lettre pour lui proposer ceci :

« Je vous donnerai pour elle une somme de trois mille francs que je payerai à celui qui m'en remettra une vente de vous. [...] Il faut qu'elle soit signée de vous et en mon nom en stipulant dans la vente que c'est à la condition que je lui ferai ratifier de suite sa liberté ».

La veuve Heuraux accepta le marché et reçut la somme de la vente de son ancienne esclave. D'après la lettre de M. Davis, Constance Boyer aurait voulu retrouver son maîtresse une fois libre : « Si les passages pour la France n'étaient pas aussi chers et qu'elle pût vous être utile en France, elle irait volontiers vous rejoindre. Vos intentions à cet effet seront suivies. »

En fait au moment de sa séparation avec la veuve Heuraux, Constance a aussi été séparée de son fils. Le sous-préfet de Neufchâteau précise, en effet, à la fin de sa note au Préfet, que « Mme Heuraux avait emmené en France le fils de Constance Boyer. Le jeune homme, Edouard Hyacinthe Duperron est maintenant âgé de 22 ans et demeure à Giey-sur-Aujon (Haute-Marne) où il exerce la profession de cordonnier que son ancienne maîtresse lui fit apprendre. Il ignore que Constance Boyer est sa mère. » Malheureusement, Constance Boyer ne put jamais retrouver son fils et ce dernier apprit son existence plus tard, comme son acte de mariage le suggère.

### **Descendance de Pacifique THOMAS de CLOSMADÉUC**

GHC 238, juillet-août 2010, p. 6376-6378

*Gérard Robert Claret (Liste GHC)*

Auguste Victor Stanislas THOMAS de CLOSMADÉUC

agent auxiliaire de 1<sup>ère</sup> classe

fil de Pierre Pacifique Émile et Laure MAILLY (Marie Emilie Antoinette sur l'état civil de Sainte Anne)

o 23/06/1857 Sainte Anne, Guadeloupe (p. 6378)

+ 04 d 05/06/1892 Diélé, **Congo** français (année 1892, Décès, page 5)

Cet acte est transcrit sur l'état civil de Sainte Anne le 11/01/1893.

NDLR

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Diélé fait maintenant partie du **Gabon**, au sud-est, proche de la frontière avec le Congo. Précision sur Wikipedia :

« La frontière entre les deux pays a changé plusieurs fois à l'époque coloniale, les deux pays actuels ayant même, un temps, fait partie de la même colonie. Le dernier changement intervint en 1947 avec le rattachement de la province du Haut-Ogooué au Gabon. Une grande partie de cette frontière correspond à la ligne de partage des eaux entre le bassin de l'Ogooué et celui du Congo. »

### **Ex-voto Jules BRIAND évadé du bagne de Toulon débarqué à la Martinique**

*Isabelle Marin*

Texte d'un ex-voto de l'église Notre-Dame de la Garoupe de la ville d'Antibes :

#### EX VOTO JULES BRIAND

Merci à N. D. de Bon Port qui ma permis de mévadé du bagne de Toulon le 12 octobre 1812. Embarqué sur le brik Ruban Rouge le 18 octobre – Débarqué à Fort de France le 20 janvier 1813 – J'ai refait ma vie aux Antilles. Merci

(Texte conforme à l'original)

Fait par Albert Marini sur un de mes dessins

#### **Baptêmes de « plusieurs négrillons »**

**Saint François 12 décembre 1767**

*Charlotte Vangout (Liste GHC)*

En page 17-18 du registre de Saint François, le 12 décembre 1767, un acte de baptêmes collectifs inhabituel et surprenant. Le religieux capucin frère Jean Joseph écrit : « j'ai baptisé les négrillons suivants ». Leur propriétaire est mentionné.

#### NDLR

Merci à *Charlotte Vangout* pour cette trouvaille.

Les registres des esclaves étaient tenus à part et n'étaient pas envoyés à Versailles. C'est donc par erreur que l'acte figure dans le registre des blancs et libres, comme en fait foi la mention finale : « Cet acte a été rapporté renvoyé au registre des Noirs. »

Il n'aurait pas dû être recopié en 1776 pour l'envoi à Versailles. Il est donc très rare de trouver ce type d'acte. On constate ainsi que les baptêmes d'esclaves étaient parfois, et sans doute souvent, faits « en série » le même jour. Il n'y avait pas de parrain et marraine. L'important était de les baptiser et ainsi de les nommer.

Leurs propriétaires sont systématiquement cités.

Les premiers, malgré le titre de l'acte, sont des adultes, « nègres nouveaux », c'est-à-dire issus de la traite ; ils sont tous dit « ibo de nation » (sud-est de l'actuel Nigéria). Ils sont donc arrivés récemment, probablement par le même navire. Après la vente ils sont baptisés et c'est leur prénom de baptême qui les désignera désormais.

Les suivants sont créoles puisque enfants illégitimes de négresses. Dans deux cas on connaît le père : il s'agit donc de couples établis.

Il est probable qu'on « profitait » de l'arrivée d'un navire de traite pour baptiser aussi les négrillons nouveaux-nés.

Augustin, nègre nouveau ibo de nation, du sieur ROSANT

Désirée, négresse nouvelle, ibo de nation, de Charles SIMON

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Jacques, ibo de nation, nègre nouveau, de veuf Louis RAVESTE  
Esther, négresse nouvelle ibo de nation, du sieur LAMBERT  
Étienne, ibo de nation, nègre nouveau, du sieur LAMBERT  
Adélaïde négresse nouvelle ibo de nation, de Monsieur TREZEL  
Désirée, ibo de nation, négresse nouvelle, du sieur Étienne REVESTE  
Cécile, ibo de nation, négresse nouvelle, de Rose  
Mathieu né illégitimement de Catin négresse de monsieur ? (marge)  
Paschal né illégitimement d'Anne Luce, négresse de Monsieur LEBLOND  
Anne née illégitimement de Justine, négresse de monsieur DESGREAU  
Petit (marge) né illégitimement de Neptune et Catin nègre et négresse de veuve  
CLASSE  
Claire née illégitimement de Pélagie, négresse de monsieur BOUCLAR  
Luce née illégitimement de Félix négresse du Sieur GIGNERON  
Céleste née illégitimement de Françoise négresse du sieur ARSONNEAU  
François né illégitimement de Julien et de Lucrèce, nègre et négresse du sieur  
(Auguste ? marge) GIGNARD  
Marie Flore et Victoire négresses nouvelles ibo de nation, la première à demoiselle  
Marie Jeanne BOURGOIN, la seconde au sieur DESPREAUX PETIT

### **Les BOURDON, descendance en Guadeloupe d'un potier de Saumur en Anjou**

<https://www.ghcaraibe.org/articles/2021-art32.pdf>

*Association des familles de l'Anjou (AFDA)*

L'AFDA a recherché la famille de « Jean Pierre BOURDON, maître potier de Saumur (Maine et Loire, 49), fils de + Jean et Léonarde DEVET ». Nous remercions vivement les membres de cette association.

#### 1 Jan BOURDON

+ avant le 21/08/1662

(est-ce lui qui est inhumé à Saumur, Saint-Nicolas, le 25/05/1647, charpentier ?)

x Léonarde (voire Aliénor) **DRUET (et non DEVET)**

+ avant le 21/08/1662

d'où

#### 1.1 Jehan BOURDON

b 26/11/1635 Saumur, Saint-Nicolas

x 21/08/1662 Doué-la-Fontaine, Françoise COURTILLAUT, fille de + Mathurin et  
Anne CHARBONNEAU

(voir l'article pour la descendance)

#### 1.2 Claude (fille) BOURDON

b 19/11/1638 Saumur, Saint Léonard

#### 1.3 Claude (garçon) BOURDON

+ 14/10/1639 Saumur, Saint Nicolas ; fils de Jean Bourdon, charpentier

[bien qu'il soit écrit « fille » au baptême et « fils » à l'inhumation, on peut se  
demander si ce n'est pas le même enfant NDLR]

#### 1.4 Léonarde BOURDON

b 14/06/1643 Saumur, Saint Nicolas

+ 16/06/1643 Saumur, Saint Nicolas ; âgée de 2 jours

# *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

## Compte-rendu de lecture

### **De la monarchie à la France libre. Destins d'officiers et de soldats français de la Caraïbe**

*Jean Claude Degras*

septembre 2021, ISBN 9782379797002, 371 pages, 20 euros  
chez IGGYBOOK (éditeur) FNAC, [WWW.leslibraires.fr](http://WWW.leslibraires.fr), etc. et en version numérique

L'auteur avait annoncé la publication de son livre sur la Liste GHC le 18/11/2021.

Notices classées par siècle, du XVIIe à la fin du XXe siècle (2 périodes pour ces deux derniers siècles), et par ordre alphabétique dans chaque partie, chacune précédée d'un résumé historique. L'auteur reconnaît l'impossibilité de dresser une liste exhaustive mais le nombre des notices est impressionnant, « qu'ils soient blancs, noirs, métissés ou affranchis ». Chaque notice, de quelques lignes à plus de 6 pages, donne la biographie, la carrière militaire, les décorations et, pour certains, des commentaires très détaillés. Le livre se termine par une rapide présentation des écoles : Polytechnique, Saint Cyr et la Navale et une chronologie historique.

Nous y retrouvons bien sûr plusieurs personnes étudiées dans GHC. Si certains des articles de GHC sont cités en note (mais la référence précise de numéro et page ne figure pas toujours), GHC n'a pas été systématiquement utilisé. Or si parfois nous trouvons dans les notices des compléments d'informations, d'autres fois GHC a donné des précisions inédites.

Quelques références GHC, citées ou pas, parmi beaucoup d'autres :

François Charles Louis marquis de LA JAILLE, GHC 99, décembre 1997

Auguste PERRINON, GHC 197, novembre 2006

Paul Émile SERGENT ALLÉAUME, GHC 160, juin 2003.

Louis AURANGE <http://www.ghcaraibe.org/articles/2013-art16.pdf> (qui donne son année exacte de naissance, 1775 et non 1772)

EDOUARD « nègre d'Orléans » <http://www.ghcaraibe.org/articles/2014-art19.pdf>

Jules Saint-Clair (BOTREAU) ROUSSEL BONNETERRE

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art28.pdf>

<http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art47.pdf>

oubliés : Arthur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE (mêmes références GHC)

Tony BLONCOURT, GHC 91, mars 1997

etc.

Pour le chevalier de SAINT GEORGE nous regrettons que le livre de Pierre Bardin ne soit pas cité : voir compte-rendu GHC 200, février 2007, p. 5091. Nous regrettons aussi que des passages de GHC aient été recopiés mot pour mot sans mise entre guillemets et sans citer la source. Une réédition pourrait corriger ces négligences.

Cela étant dit, désormais, lorsque nous étudierons des « officiers et soldats de la Caraïbe », nous ne manquerons pas d'utiliser ce livre qui est un bel hommage à tous ces hommes qui ont pris les armes pour la France.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)